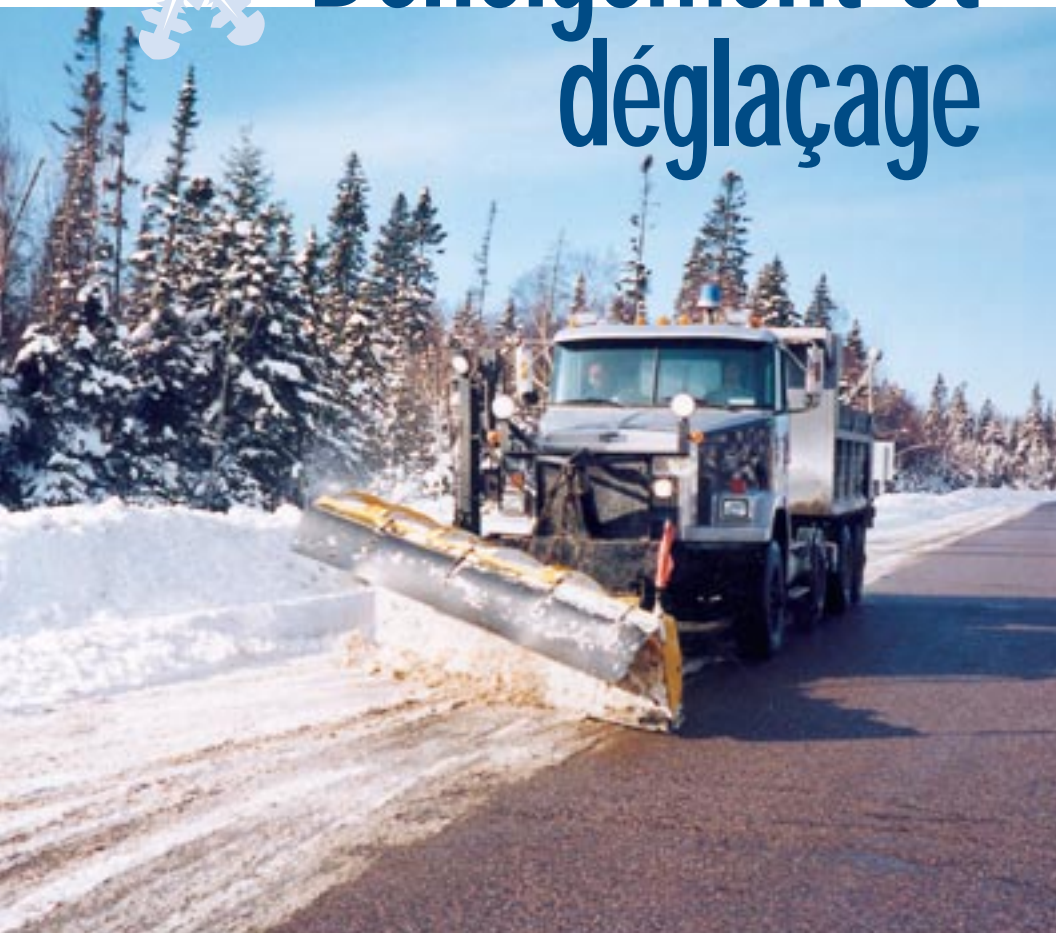




Déneigement et déglaçage



des routes de l'Ontario



Restez à
bonne
distance
derrière les
chasse-neige.

Adaptez votre conduite aux conditions de l'hiver

En Ontario, l'hiver représente tout un défi pour les automobilistes ainsi que pour le personnel et les entrepreneurs du ministère des Transports qui ont la responsabilité des opérations de déneigement et de déglacage des routes provinciales.

La sécurité des usagers de la route est une priorité absolue pour le ministère des Transports. Nous faisons tout en notre pouvoir pour favoriser la sûreté des routes et fournir au public un service d'entretien hivernal efficace.

Toutefois, les conditions climatiques sont variables et souvent imprévisibles, les véhicules sont mis à rude épreuve et les conducteurs doivent manoeuvrer avec beaucoup d'adresse. Prenez le temps de bien vous préparer à prendre la route l'hiver et adaptez votre vitesse aux conditions de la route.

Faites place aux chasse-neige

Pour bien faire leur travail, les chasse-neige et les camions épandeurs de sel et de sable se déplacent plus lentement que les autres véhicules. La visibilité du conducteur de chasse-neige est très limitée par temps de poudrierie et il peut être dangereux de dépasser ces véhicules. Restez à une distance prudente lorsque vous apercevez les feux bleus clignotants de ces véhicules.

Déneigement



Le déneigement par échelons fait appel à des chasse-neige qui déblaient toutes les voies d'une route. Même s'il présente parfois des inconvénients pour les automobilistes, le déneigement par échelons constitue souvent la méthode de déneigement la plus sécuritaire et la plus efficace pour les autoroutes à voies multiples, car il déblaie toutes les voies en même temps, la neige étant poussée et ramassée d'un chasse-neige à l'autre. Il est extrêmement dangereux de doubler ces chasse-neige ou de se faufiler entre eux en raison de la visibilité nulle provoquée par la poudrierie et de l'épaisseur de l'amas de neige qui passe d'un chasse-neige à l'autre.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour être efficaces, les chasse-neige et les camions de sel et de sable doivent rouler beaucoup moins vite que la limite permise sur la route. Soyez patient et restez à bonne distance pendant que les équipes d'entretien font leur travail.





Le sable et le sel jouent un rôle important pour le maintien de la sécurité des routes.

Pour faire fondre la neige et la glace

Le sel de voirie est l'une des substances les plus efficaces pour le contrôle de la neige et de la glace. L'application de sel au moment voulu empêche la neige et la glace d'adhérer à la chaussée.

On procède souvent au salage au début d'une tempête pour faciliter les opérations de déblayage. À certains endroits, le liquide antigivre est appliqué directement sur la chaussée pour empêcher le givre et la glace noire.

Le sel de voirie, en conjonction avec le soleil, la circulation et les températures plus chaudes de la journée, sert aussi à faire fondre la glace et la neige damée. Vous remarquerez peut-être que le sel est déposé en lisière le long du centre ou du point le plus élevé de la route, ce qui permet la répartition du mélange d'eau salée sur toute la chaussée. Il s'agit de la façon la plus efficace et efficace d'utiliser le sel.

Le ministère des Transports reconnaît l'importance d'une gestion efficace de l'épandage de sel et utilise les pratiques les plus modernes qui soient, et il poursuit des recherches visant à trouver des moyens de réduire l'utilisation du sel tout en ass. Le ministère continue de chercher des moyens de contrôler et réduire l'usage du sel, tout en assurant la sécurité sur les routes.



Autre moyen d'accroître la traction

Le sable sert à assurer la traction sur les surfaces glissantes. Contrairement au sel, il ne fait pas fondre la neige et la glace.

On utilise le sable surtout quand il fait trop froid pour que le sel soit efficace. On utilise aussi le sable à des températures plus élevées si on a immédiatement besoin de traction, en particulier sur les plan inclinés, dans les courbes, sur les ponts, aux intersections et sur les routes recouvertes de neige durcie. Il faut redoubler de prudence lorsque l'on circule dans de telles conditions.



Sel

-12°C

Sable

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'efficacité du sel diminue considérablement à moins de -12 °C et il est difficile de dégager la chaussée en dessous de -12 °C.



La rapidité avec laquelle les routes sont dégagées dépend de la densité de la circulation et du type de routes.

Normes de déneigement et de déglçage

Les normes ontariennes en matière d'enlèvement de la neige et de la glace sont conformes aux pratiques exemplaires en usage en Amérique du Nord. La rapidité avec laquelle les routes sont dégagées dépend de la densité de la circulation et du type de routes.

Une tempête violente et qui dure longtemps peut retarder le retour aux conditions normales, malgré tous les efforts des équipes d'entretien des routes.

Le déblaiement commence promptement après une tempête, la priorité étant accordée aux autoroutes importantes. Huit heures peuvent d'écouler avant que les chasse-neige et les salières atteignent toutes les bretelles et les routes à faible circulation.

Les normes de contrôl relatives à l'enlèvement de la neige et de la glace indiquent un temps donné pour que les routes soient rétablies à un état normal à la suite de la fin d'une tempête. La norme varie selon le volume de la circulation et le type de chaussée. Par exemple, la norme est de 8 heures pour les autoroutes. Certaines routes ayant le débit le plus bas sont entretenues dans les conditions d'enneigement au cours de l'hiver.

Améliorations techniques

Le ministère des Transports poursuit sans cesse des recherches en vue d'améliorer les opérations de déneigement et de déglçage et de trouver des moyens sûrs de réduire le recours au sel. Voici quelques-unes des technologies utilisées actuellement :

- Des liquides de déglçage sont ajoutés au sel répandu sur la chaussée pour faire fondre plus vite la glace et la neige.
- Les capteurs d'information routière et météorologique aident le personnel et les entrepreneurs à prendre les meilleures décisions dans les plus brefs délais en ce qui concerne la conduite sur les routes l'hiver.
- Systèmes stationnaires automatisés de déglçage pour empêcher les surfaces glissantes sur certains ponts.
- Équipement de contrôle électronique pour l'épandage du sel et du sable afin d'assurer la distribution du volume adéquat.
- Systèmes de localisation des véhicules en temps réel pour gérer les opérations de déneigement et de déglçage en hiver.

Contrats de déneigement et de déglçage

Le ministère des Transports fait appel à des entrepreneurs contractuels pour la prestation des services de déneigement et de déglçage, mais il établit les normes auxquelles doivent répondre les entrepreneurs. Le ministère surveille aussi les opérations avant, pendant et après les tempêtes d'hiver. Le travail des entrepreneurs est suivi de près pour assurer la conformité aux normes. Ceux qui ne satisfont pas aux normes s'exposent à de lourdes pénalités, y compris la perte de leur contrat.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La police est habilitée à fermer des routes. Il arrive parfois que la mesure la plus sécuritaire et la plus appropriée consiste à fermer une route jusqu'à ce que les intempéries se calment suffisamment pour permettre le déneigement.





Vérifiez l'état
des routes
et soyez
prudent.

Conditions changeantes de la route

Les équipes d'entretien des routes surveillent les conditions météorologiques et l'état des routes jour et nuit, sept jours par semaine, et ce, tout au long de l'hiver.

Les équipes mettent à jour leurs rapports sur l'état des routes au moins quatre fois par jour, en tenant compte des fermetures de routes et des changements dans les conditions de route. Malgré les meilleurs efforts du service de contrôle de déneigement et de déglacage, il arrive que les conditions météorologiques exceptionnelles retardent le dégagement rapide des routes.

Fermetures de routes

En cas d'intempéries, il arrive que certaines routes soient fermées.

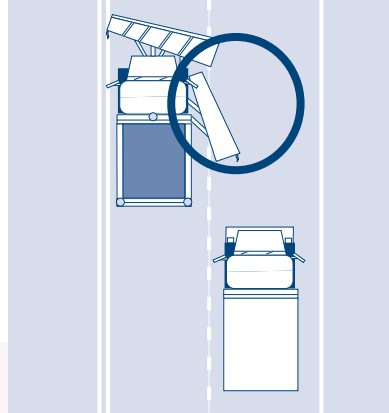
Respectez les fermetures de routes et ne tentez pas de vous aventurer sur ces routes avant leur réouverture. Pour votre propre sécurité, respectez toujours les barrières et les panneaux d'urgence indiquant les fermetures des routes, et suivez les directives de la police. N'oubliez pas qu'il est illégal de conduire sur une autoroute fermée.

Véhicules d'urgence

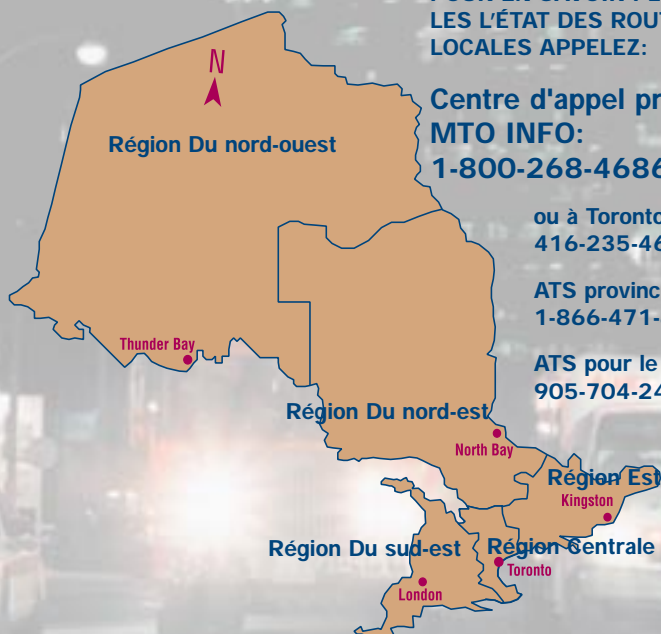
La police, les pompiers et les ambulanciers répondent tous les jours à des appels d'urgence. Le temps perdu pour se rendre à destination pourrait signifier la différence entre la vie et la mort. Respectez les sirènes et les gyrophares. Dégagez la route, rangez-vous à droite et arrêtez votre véhicule. C'est la loi.

Prêt à affronter la route et les intempéries

- Écoutez la météo et l'état des routes à la radio. Vérifiez-les avant de partir.
- Prévoyez du temps supplémentaire pour vous rendre à destination et, au besoin, retardez votre voyage s'il fait mauvais.
- Soyez toujours prudent et adaptez votre façon de conduire à l'état des routes et au temps qu'il fait.
- Surveillez les feux clignotants bleus des véhicules du service de contrôle de la neige et de la glace. Si vous roulez derrière un de ces véhicules, ralentissez, suivez-le et soyez patient. Ne le dépassez pas et n'essayez pas de vous faufiler entre ces véhicules. **NE LE DÉPASSEZ PAS** et n'essayez pas de vous faufiler entre ces véhicules.
- Suivez les conseils sur la conduite hivernale sans danger figurant au verso de ce livret.



Il est dangereux
de dépasser un
chasse-neige!



POUR EN SAVOIR PLUS SUR
LES L'ÉTAT DES ROUTES
LOCALES APPELEZ:

Centre d'appel provincial -
MTO INFO:
1-800-268-4686

ou à Toronto:
416-235-4686

ATS provincial:
1-866-471-8929

ATS pour le Niagara:
905-704-2426

VISITEZ LE SITE WEB SUIVANT :

<http://www.mto.gov.on.ca/french/traveller/conditions/index.html>